

CALENDRIER 2020 DU CURSUS DE LA FORMATION MJPM A MARSEILLE

Regroupement 1	<u>Session 1</u> « Théorie et pratiques du droit de la protection des majeurs : connaître l'essentiel »	5 jours du 10 février 2020 au 14 février 2020
Regroupement 2	<u>Session 2 :</u> « La responsabilité des MJPM et notions générales de droit utiles pour la gestion des mesures »	5 jours du 16 mars au 20 mars 2020
Regroupement 3	<u>Session 3.1 à Hyères et 3.2 à Marseille</u> « Le champ médicosocial et la réponse sociale »	4 jours du 06 avril au 07 avril 2020 à Hyères du 29 au 30 avril 2019 à Marseille
Regroupement 4	<u>Session 4</u> « La gestion patrimoniale et fiscale »	4 jours du 11 mai 2020 au 14 mai 2020
Regroupement 5	<u>Session 7</u> « Approfondissement de la protection de la personne »	5 jours du 22 juin 2020 au 26 juin 2020
Regroupement 6	<u>Session 5</u> « La gestion administrative et budgétaire » et « L'action vers l'autonomie »	5 jours du 21 septembre 2020 au 25 septembre 2020
Regroupement 7	<u>Session 8</u> « Déontologie et analyse des pratiques »	5 jours du 12 octobre 2020 au 16 octobre 2020
Regroupement 8	<u>Session 6</u> « Approche psychosociale » et « Aspects psychosociaux »	5 jours du 16 novembre 2020 au 20 novembre 2020
Regroupement 9	<u>Session 9</u> « Contours et limites de l'intervention et relations avec le juge et l'autorité judiciaire »	5 jours du 14 décembre 2020 au 18 décembre 2020

NB : La numérotation des sessions correspond à celle définie dans le programme, et non pas à une chronologie (ex : la session 7 peut avoir lieu avant la session 5).

Ces dates sont définitives, toutefois elles peuvent être susceptibles de modification en cas d'incident indépendant de notre volonté comme : maladie d'un formateur, décisions d'une autorité administrative, mouvements sociaux, intempéries... nous conseillons donc aux stagiaires qui réservent à l'avance les billets de SNCF ou hébergements de s'assurer d'un possible remboursement.